

NOVEMBRE 2022

LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE EN PAYS DE LA LOIRE

► Quand consommation
responsable rime
avec solidarité et
développement territorial ◀

L'urgence écologique à laquelle nous faisons face incite à repenser les systèmes de production et de consommation, et l'ensemble des modèles d'entreprendre, pour aller **vers une société plus sobre et respectueuse de l'environnement**. Il est ainsi essentiel de réfléchir à des solutions ancrées au cœur des territoires et qui s'appuient sur des principes de gouvernance partagée et de lucrativité limitée au sein des entreprises. Ces principes sont au cœur même de l'économie sociale et solidaire qui joue un rôle historique dans les solutions apportées à l'urgence écologique. En effet, pour y faire face, **les organisations de l'ESS proposent depuis de nombreuses années des solutions locales de lutte contre les gaspillages**, telles que redonner une seconde vie aux produits et matériaux à des prix solidaires accessibles à toutes et à tous.

En Pays de la Loire, ce sont 300 structures de l'ESS qui développent une activité dans la gestion des ressources et déchets, **et 174 structures indiquent faire du réemploi en 2022**. Composée de ressourceries et recycleries, d'associations de sensibilisation, d'entreprises et chantiers d'insertion, d'associations caritatives, **le réemploi participe au développement économique de la région, en créant des emplois non délocalisables, en proposant des biens accessibles au plus grand nombre et en contribuant au retour à l'emploi durable**.

Ce dossier vise à donner une définition de ce que représente le réemploi solidaire pour les acteurs ligériens, et à dresser un état des lieux de la place et des singularités du réemploi solidaire en Pays de la Loire, de l'importance de son écosystème. Ce dossier vient nourrir la connaissance de cette filière pour les organisations de l'ESS mais aussi pour les acteurs privés et les pouvoirs publics.

Dans les prochains mois, la prise de conscience des citoyennes et citoyens sur le besoin de recourir à des solutions plus respectueuses de l'environnement ajoutée aux évolutions réglementaires vont avoir des conséquences sur les activités opérées par les structures ESS spécialistes du réemploi. Dans ce contexte, l'ESS est appelée à relever de nombreux défis qui constituent autant de menaces que d'opportunités de développement.

Co-signé par les Président.es des réseaux contributeurs

Gilles Cavé CRESS des Pays de la Loire • **Arnaud Bourdeau** Union des Ecocycleries • **Dominique Fièvre** Fédération des Entreprises d'Insertion • **Jean-Pierre Caillon** CHANTIER école Pays de la Loire • **Gilles Pichavent** COORACE • **Soizic Gueguen** **Geoffroy Verdier** Les Ecosolies • **Guillaume Fleury** IRESA • **Jean-Pierre Bercon** APESS 53 • **Bertrand Langevin** CEAS 72 • Pôle ESS Vendée



Galleries Recyclettes, Les Ponts-de-Cé



- 4 • Le réemploi solidaire - une activité durable
- 6 • Le réemploi solidaire en Pays de la Loire - des solutions variées pour répondre aux besoins des territoires
- 10 • Mieux comprendre les enjeux du réemploi solidaire en Pays de la Loire
- 14 • Perspectives
- 15 • Ressources



Le réemploi solidaire

une activité durable

Boutiques de seconde-main, plateformes de revente entre particuliers, campagnes de communication de grands distributeurs pour des biens réemployés à bas prix... l'allongement de la durée de vie de nos produits de consommation, à travers le réemploi, semble avoir le vent en poupe. **Réemployer, c'est permettre à une nouvelle personne d'utiliser un bien en bon état au lieu de le jeter.** Réemployer permet à la fois de réduire la production de déchets et de réduire la pression sur les ressources naturelles, mais aussi **d'être solidaire**. En effet, depuis toujours, réemployer se fait naturellement entre membres d'une même famille (réemploi des vêtements de la grande sœur par la petite sœur) ou entre amis. Dans les années 70, dans un contexte de crise pétrolière et d'augmentation du chômage, **le réemploi solidaire** émerge véritablement en France avec la structuration du Mouvement Emmaüs et le développement de l'Insertion par l'Activité Economique. Le réemploi solidaire s'est développé depuis, selon les principes clés de l'Économie Sociale et Solidaire :

• Finalités d'intérêt général :

- permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver du sens et une place dans la société. La collecte et le tri des objets donnés par les particuliers servent de support d'activité professionnelle pour ré-apprendre à vivre en société.
- réduire la production de déchets. La réduction de déchets permet de limiter notre impact environnemental lié à la production, la transformation et le transport de ce que nous consommons.

• Gouvernance démocratique : une personne, une voix.

• **Lucrativité limitée** : les ressources réalisées soutiennent la création d'emplois et non l'accumulation de capital par un groupe restreint de l'organisation.

• **Ancrage territorial et mobilisation citoyenne** : les lieux de collecte, tri et distribution des biens réemployés sont des lieux conviviaux souvent lieux d'événements, de rencontres entre bénévoles, usagers, personnes isolées en situation de précarité. La collecte, le tri et le réemploi s'organisent généralement à l'échelle d'une commune ou sur un rayon qui dépasse rarement les 40 km.

► **Le réemploi permet l'allongement de la durée de vie des produits à travers le transfert d'un bien à une nouvelle personne qui en fera le même usage que l'ancien propriétaire. Le réemploi solidaire est une activité économique et sociale ainsi qu'un mode de consommation responsable qui permet le réemploi tout en contribuant à la solidarité et au développement local des territoires.**

Il existe **une variété de structures de l'Économie Sociale et Solidaire** avec, selon leur histoire et leur territoire d'implantation, une vocation davantage sociale ou bien environnementale. Les chantiers d'insertion et les entreprises d'insertion ont souvent pour finalité première l'inclusion sociale. Les Ressourceries ont toutes en commun un fort attachement à la réduction de notre impact environnemental et mènent pour cela des activités de sensibilisation, c'est le cas par exemple de la Ressourcerie de l'île à Nantes qui, en plus de ses activités de réemploi, mène des activités de sensibilisation à l'environnement dans les écoles notamment. Les recycleries en Quartier Prioritaire de la Ville quant à elles ont la spécificité de favoriser la vie de quartier et la solidarité locale à travers le réemploi.

**Réemployer,
c'est permettre à une
nouvelle personne
d'utiliser un bien en bon
état au lieu de le jeter.**



Emmaüs Mayenne 30 ans de solidarité

Le mouvement Emmaüs naît dans les années 50 en France, il regroupe une diversité d'initiatives, communautés et groupements de solidarité luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En 1989 est créée la Communauté Emmaüs de la Mayenne et du Castelbriantais. Les Communautés Emmaüs proposent un accueil inconditionnel pour toute personne en difficulté et démunie quelles que soient sa religion, ses opinions politiques, son origine sociale ou sa nationalité. La Communauté Emmaüs de la Mayenne et du Castelbriantais assure des activités de récupération d'objets réemployables de toute nature dont les gens n'ont plus l'utilité. À travers l'accueil inconditionnel et le développement de cette activité de récupération, la Communauté permet de rendre dignité et espoir aux personnes accueillies, nommées les compagnons. De 3 compagnons en 1989, la Communauté héberge aujourd'hui 73 compagnons. Rien ne serait possible sans les 250 bénévoles et les 12 salariés qui oeuvrent au quotidien avec le groupe de compagnons. La Communauté s'inscrit dans le territoire avec par exemple des actions en partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne : collecte de biens réemployables dans près de 40 déchèteries du département, approvisionnement en mobilier de familles démunies, actions de sensibilisation auprès de publics scolaires. La Communauté donne aussi accès aux biens réemployables à des personnes dans le besoin au Burkina Faso à travers une action de solidarité internationale en partenariat avec l'Association Solidarité et Entraide Mutuelle au Sahel. Entre 2007 et 2020, ce sont 2 250 tonnes d'objets vendus qui ont ainsi pu être réemployés. Une partie des recettes créées à travers la vente des biens réemployés soutient également des projets de solidarité envers d'autres publics en détresse.



**DÉCOUVRIR LA
COMMUNAUTÉ EN VIDÉO**

En Pays de la Loire, en 2019, un comité d'amis, huit Communautés Emmaüs et une structure d'insertion sont identifiés comme contribuant au réemploi solidaire à travers le Mouvement Emmaüs.



► Si la première finalité des acteurs du réemploi solidaire peut différer, ils contribuent tous à la **prévention des déchets, à la création d'emplois locaux, à plus de solidarités sur les territoires et à une consommation plus responsable**. En apportant des produits réemployables à ces structures et en achetant leurs produits de seconde-main, nous pouvons chacun.es contribuer à des modes de vie et activités économiques plus durables socialement et écologiquement.

À l'échelle nationale, la réglementation cherche également à limiter les impacts des activités économiques sur la planète. Au sein de la filière Textile par exemple, depuis 2007, les entreprises qui fabriquent, distribuent ou importent sur le marché français des vêtements et chaussures sont ainsi tenues responsables de la gestion des vêtements et chaussures en fin de vie. C'est ce qu'on appelle la responsabilité élargie du producteur (REP). La REP, créée dès 1992 pour les emballages, concerne progressivement de plus en plus de filières. Aujourd'hui, le mobilier, les équipements électriques et électroniques ou encore les jouets sont par exemple encadrés par des filières REP. En France, les metteurs en marché ont choisi en majorité de transférer leur responsabilité à une organisation tierce, les éco-organismes, qui ont pour mission de financer et/ou d'organiser la gestion des déchets au sein de la filière pour laquelle ils ont été agréés par l'État.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020, dite loi AGEC, vient renforcer ces dispositifs. En 2022, avec 24 filières soumises à la REP en France, les metteurs en marchés doivent s'organiser pour prendre en charge les coûts de gestion des déchets issus des produits mis sur le marché.

La Loi AGEC soutient également le réemploi solidaire opéré par les structures de l'ESS avec des mesures telles que :

- La création de fonds Réemploi pour certaines filières soumises à la REP. Ces fonds concernent les produits électriques et électroniques, les meubles, les vêtements, linges de maison et chaussures, les articles de sport et loisirs, les articles de jardinage et de bricolage et les jeux et jouets. Ils sont dédiés au financement des activités de réemploi et de réutilisation opérées par les structures de l'Économie Sociale et Solidaire.
- L'interdiction des invendus non-alimentaires avec une mise en œuvre progressive entre 2022 et 2023. Cette mesure vise à lutter contre le gaspillage, favoriser le don en faveur des associations ou, à défaut le recyclage.

Recycleries, ressourceries, éco-cycleries... quelles différences ?

Recyclerie est le terme générique. Une recyclerie est un lieu qui a pour vocation à récupérer des biens (vêtements, meubles, jouets, vaisselle etc.) qui ont déjà servi. Après un tri, et parfois des opérations de nettoyage et réparation, ces biens sont vendus au grand public.

Les Ressourceries, sont des recycleries respectant les critères de la marque déposée Ressourcerie®.

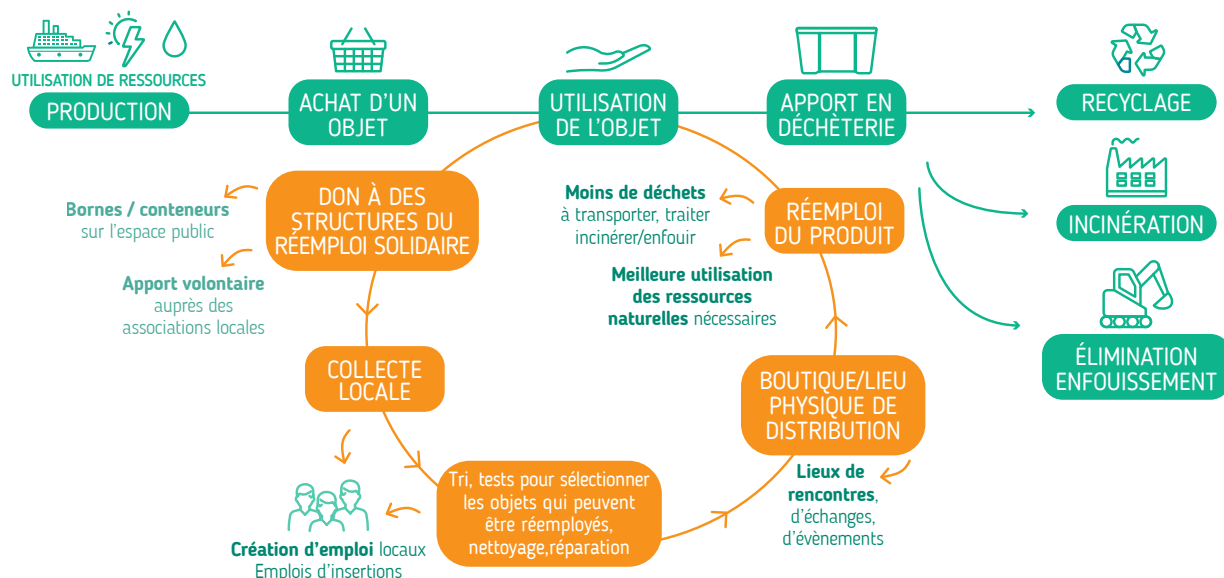
Et écocycleries alors ? Ce terme a notamment été favorisé par un collectif ligérien de structures de réemploi, l'Union des Ecocycleries, créé en 2007 avec la volonté de rassembler tout type de structures du réemploi solidaire attachées à contribuer au développement local des territoires.

Envie, entreprendre pour une société plus inclusive et une économie circulaire

Le réseau Envie, créé en Alsace en 1984, a pour missions l'insertion professionnelle et l'économie circulaire. Les entreprises Envie regroupent des points de vente, ateliers de réparation et des centres de recyclage. Principalement spécialisées dans les appareils électroménagers, les entreprises Envie collectent des équipements dont les propriétaires ne se servent plus, les remettent en état ou les démantèlent pour réparer d'autres équipements ou orienter les matériaux vers les voies de recyclage. En 2019, 13 entreprises Envie sont implantées en Pays de la Loire.

[DÉCOUVREZ ENVIE MAINE LAVAL](#)

Le cycle de vie des objets du réemploi solidaire



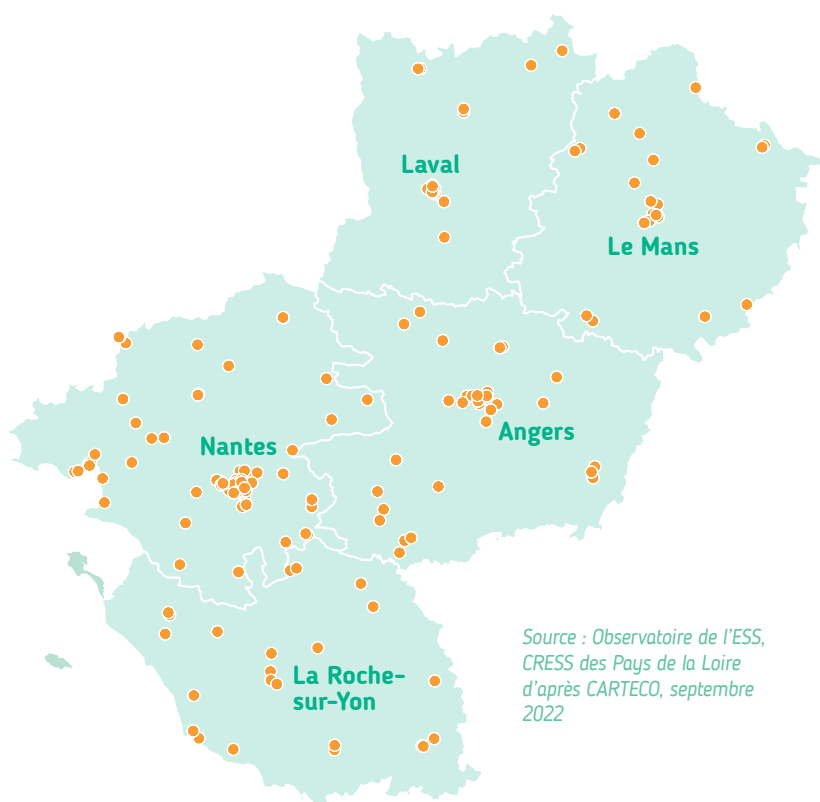
Le réemploi solidaire en Pays de la Loire

des solutions variées pour répondre aux besoins des territoires

Carteco, la carte collaborative, qui recense les structures de l'ESS qui font la transition écologique, a été créée en 2021 par ESS France et les CRESS. Cette carte interactive permet l'identification précise des activités opérées par les acteurs de l'ESS. Chaque structure de l'ESS peut librement se référencer sur cette carte et chaque utilisateur peut plus facilement identifier les structures de son territoire.

En 2022, on compte **174 structures de l'ESS ayant des activités de réemploi solidaire**, référencées sur Carteco, en Pays de la Loire :

Les acteurs ESS du réemploi en Pays de la Loire



► Ces 174 structures rassemblent à la fois des recycleries, des communautés Emmaüs, des boutiques du réseau Envie, des associations caritatives, des entreprises et chantiers d'insertion ayant des ateliers de réemploi, ou encore des structures qui permettent le réemploi d'emballages (bouteilles etc.), de vélos/voitures ou de couches lavables. **Un tiers d'entre elles ont indiqué employer 1131 salariés en Pays de la Loire en 2019.**

66 des structures du réemploi solidaire recensées dans la région sont des **recycleries ou communautés et comités des amis Emmaüs**, proposant une large variété d'objets (vêtements, mobiliers, vaisselle, jouets etc.).

Le nombre de recycleries et structures Emmaüs en Pays de la Loire est relativement équilibré par territoire, une fois rapporté à la population de chaque territoire.



Pour **identifier les acteurs du réemploi solidaire** et leurs horaires d'ouverture, en Pays de la Loire, rendez-vous sur **Carteco**

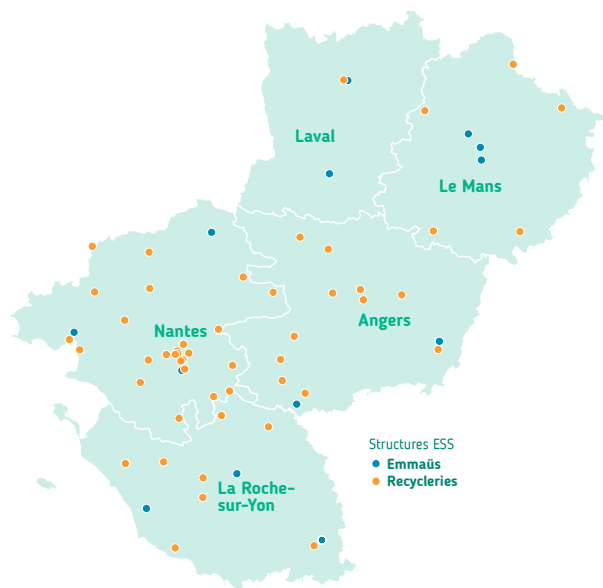
174 STRUCTURES DE L'ESS
MÈNENT DES ACTIVITÉS DE RÉEMPLOI SOLIDAIRE



30%
DES STRUCTURES CUMULENT
1 131 SALARIÉ.ES

66 sont des
RECYCLERIES

Les recycleries et structures Emmaüs en Pays de la Loire qui vendent plusieurs types d'objets



Source : Observatoire de l'ESS, CRESS des Pays de la Loire d'après CARTECO, septembre 2022

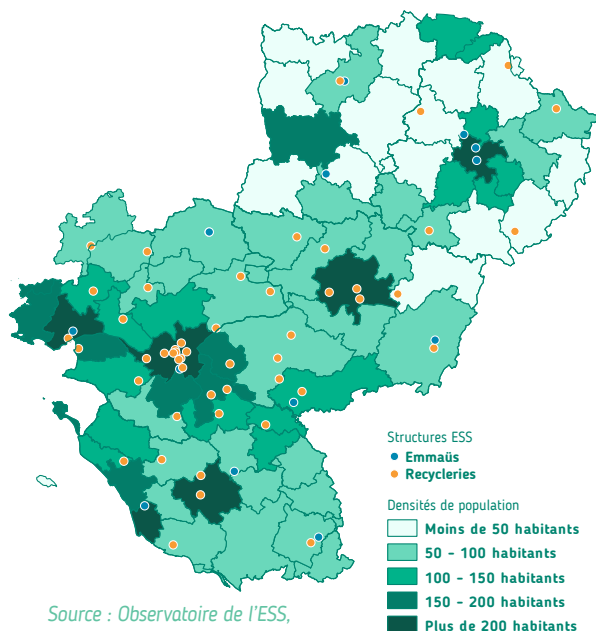
81 structures sont des boutiques ou lieux de distribution spécialisés sur un seul type de flux (ex : boutique de vêtements ou boutique d'appareils électriques et électroménagers).

Les structures du réemploi proposant des boutiques ou lieux de distribution avec uniquement des Textiles, Linges et Chaussures (mono-flux) représentent 30 % des structures du réemploi solidaire, alors que les structures avec uniquement des équipements électriques représentent 16 %.

84 structures des 174 structures sont des entreprises d'insertion, chantiers d'insertion ou communautés/comités des amis Emmaüs. Les entreprises et chantiers d'insertion recensés emploient **924 personnes en insertion**.

Les acteurs du réemploi solidaire sont fortement reliés à un plus grand nombre des structures engagées pour la **seconde vie des objets** et pour une **filière de réemploi, réparation, réutilisation et recyclage**. Ainsi, Carteco la carte collaborative des structures de l'ESS de la transition écologique recense, en septembre 2022, **201 structures ligériennes ayant comme secteur d'activités la seconde vie des objets** (sensibilisation à la prévention des déchets, acteurs de la réparation, de la collecte de déchets prenant en charge des matières qui seront réemployées ou réutilisées). **Ce secteur du réemploi, de la réutilisation et du recyclage dans l'ESS représente 1 878 emplois (71 répondants, soit 35 % des structures référencées) en 2019 en Pays de la Loire.**

Densité de population et localisation des recycleries et structures Emmaüs en Pays de la Loire



Source : Observatoire de l'ESS, CRESS des Pays de la Loire d'après CARTECO, septembre 2022

Le réemploi solidaire et l'écosystème ESS de la seconde-vie en Pays de la Loire, en bref :

201 STRUCTURES ESS DE LA SECONDE VIE EN PAYS DE LA LOIRE EN 2019

Réemploi solidaire

174
structures
référéncées

1 100
emplois identifiés
pour 35% des
structures référencées

Réparation, réutilisation, recyclage, sensibilisation au réemploi

27
structures
référéncées

778
emplois
identifiés

DÉCOUVREZ PAR EXEMPLE MON REPAIR'SHOP

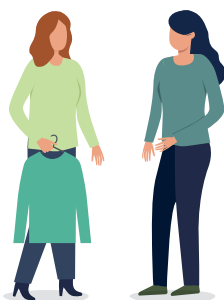
basé dans le Vignoble Nantais, magasin de réparation où les habitants peuvent venir faire réparer leurs appareils électriques et électroniques. Association de 3 salarié.es, Mon Repair'Shop travaille en partenariat avec des artisans et la ressourcerie voisine.



Réemployer ou recycler, ça revient au même ?

FAUX

On parle de **réemploi** quand un produit, au lieu d'être jeté est utilisé pour le même usage par une nouvelle personne.



Camille se rend compte qu'elle ne met plus son pull bleu. Camille donne son pull à Dominique qui sera ravie de le porter cet hiver.



On parle de **recyclage** quand les matières premières constituant un déchet sont utilisées pour fabriquer un nouvel objet.

Camille se rend compte que son pull bleu est abîmé et n'est plus réparable. Elle le dépose au conteneur dédié à la collecte sélective des vêtements usagés. Le pull est trié avec l'ensemble des vêtements du conteneur. Comme il est abîmé et est en coton, il part dans la catégorie « coton recyclable », le pull est broyé. Avec un processus industriel, le coton est transformé en isolant. Cet isolant sera utilisé dans le secteur du bâtiment ou de l'automobile. Recycler exige souvent davantage de transports (émetteurs de CO₂) que le réemploi, et consomme davantage de ressources (eau, énergie) pour fabriquer une nouvelle matière à partir d'un déchet.

Les acteurs du réemploi solide apportent de nombreux effets positifs au territoire ligérien



CRÉER DU LIEN SOCIAL - FAIRE SOCIÉTÉ

Dans une société fortement guidée par la production et l'accumulation de richesses, **le modèle du don est une alternative, une contre-proposition, créatrice de lien social. Donner ses objets, meubles, vêtements, jouets** dont on ne se sert plus pour **permettre à d'autres personnes de s'en servir et de s'insérer dans la société**. Mais aussi **donner de son temps** et participer aux **projets collectifs de réemploi solide**.

Les bénévoles sont nombreux autour des structures du réemploi solide et participent à la lutte contre le gaspillage et à la cohésion sociale avec des rencontres humaines qui n'auraient pas lieu dans des cadres strictement familiaux ou professionnels.

De nombreuses structures organisent aussi des événements, temps conviviaux de rencontre, ateliers de sensibilisation. En témoigne par exemple la **Faites du Réemploi**, événement organisé en Mayenne en 2021 ou le **Festival DeuxMains**, anciennement **Braderie des Ecosolies** organisé à Nantes. La **Braderie des Ecosolies** a été imaginée par Les Ecosolies en 2012, sous l'impulsion du Relais Atlantique, habitué à organiser des temps forts de déstockage et de vente. Au fil des éditions, l'événement a pris sa place dans le paysage événementiel nantais pour réunir jusqu'à 10.000 personnes sur la journée. Forte de sa notoriété, l'événement rassemble désormais près de 20 ressourceries et recycleries sur la journée. C'est l'événement vitrine des acteurs et des actrices du réemploi solide, la journée où tout.e.s se présentent collectivement au grand public. À leurs côtés, plus de 40 structures de la réparation, du recyclage artistique et de la réduction des déchets, viennent enrichir l'offre, pour le plus grand plaisir du public...



DYNAMISER UN TERRITOIRE RURAL

De nombreuses recycleries permettent de dynamiser des territoires ruraux à travers ces lieux physiques où l'on vient chiner et où des événements sont aussi organisés. **L'Ecocyclerie des Muges** dans le Maine-et-Loire, renforce les coopérations économiques sur son territoire. Elle a par exemple co-organisé avec Muges Communauté l'événement **Mode in Muges**.



CONSOMMER LOCAL AVEC UN MOINDRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Consommer via le réemploi solide permet de **réduire la production de déchets**. Ainsi **TroCantons**, entreprise d'insertion qui regroupe 4 boutiques de réemploi en Loire-Atlantique a pu détourner 1 250 tonnes de déchets de l'enfouissement en 2019. Réemployer des biens en circuit court dans notre région permet également de **réduire les émissions de carbone** grâce à une réduction de transport par rapport à l'achat de biens neufs et **d'économiser des ressources**. Ainsi **la fabrication, le transport et distribution pour une télévision neuve nécessite 2,5 tonnes de matières et engendre autant de carbone qu'un aller-retour Paris-Nice (ADEME, 2018)**, mieux vaut donc acheter une télévision de seconde-main pour limiter ces impacts. Les acteurs du réemploi solide, en partenariat avec les collectivités, sensibilisent en faveur d'une consommation responsable. La Recyclerie Coeur Vendée à La Roche-sur-Yon par exemple participe à des événements pour sensibiliser au réemploi. Les groupes locaux de ZéroWasteFrance encouragent à la sobriété en interrogeant nos besoins de consommation. Le Grenier D'Etic à Evron en Mayenne organise des ateliers de cosmétiques naturels. La Ressourcerie de l'île à élaboré en 2020 une campagne de sensibilisation **#Réemploi-moi**, en faveur du réemploi, campagne originale aux côtés des panneaux publicitaires habituels qui nous encouragent habituellement à consommer du neuf.



Les acteurs du réemploi solide voient d'ailleurs de nouveaux clients entrer dans leur boutique. Ceci s'est accentué avec la crise Covid, une clientèle de plus en plus diversifiée fait appel au réemploi qui a un franc succès notamment auprès des jeunes.



AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT

Le réemploi solide rend accessible à bas prix des biens de consommation – que ce soit des biens de première nécessité pour se vêtir ou se nourrir ou des biens culturels comme les livres améliorant la qualité de vie.



TENDRE LA MAIN VERS LES PLUS FRAGILES

Le réemploi solidaire apporte des **solutions pour des personnes éloignées de l'emploi à travers une activité sociale et professionnelle**. Il rend aussi **accessible à bas prix des biens de consommation**. Plusieurs boutiques de réemploi sont également implantées en quartiers prioritaires. Ainsi l'Etabli, en collaboration avec la Ressourcerie des Biscottes et la Régie de Quartier ouvre pour la deuxième fois (après celle de la Roseraie en 2021) une ressourcerie éphémère dans le quartier de Belle-Beille à Angers en janvier 2023. Des garages solidaires facilitent aussi l'accès à la réparation de véhicules ou à l'achat de voitures de seconde-main, comme Solidarauto 49, dont un dans le QPV de Belle-Beille.

Les recycleries font aussi souvent des **dons ponctuels à des associations caritatives et agissent en partenariat avec les services Solidarité des collectivités pour meubler les foyers de personnes accédant à un logement**.

Enfin, de nombreuses associations caritatives rendent accessibles des vélos, livres ou encore vêtements à des pays en voie de développement. Un Vélo pour l'Afrique basé à Saint-Nicolas de Redon en Loire-Atlantique, ou encore l'association Valoren' située à Gorron en Mayenne, qui mène une action humanitaire de don de livres vers les pays francophones contribuent ainsi à la solidarité au-delà de notre région.

De nombreuses boutiques ont été créées en Pays de la Loire, les 5 dernières années, témoignant de l'engouement et du potentiel de développement du réemploi. Les porteurs de projets et structures sont souvent accompagnés par les réseaux départementaux de l'ESS de chaque département : les Ecossolies, l'IRESA, l'APES 53, le CEAS 72 et le Pôle Ess Vendée. Ces accompagnements permettent de structurer les projets, identifier l'écosystème existant sur chaque territoire, définir les partenaires et le modèle économique propre à chaque structure.

Le réemploi est source d'innovation sur le territoire. Ainsi 9 projets de l'ESS sur le réemploi ont été lauréats de l'AAP Economie circulaire porté par la Région, l'ADEME et la DREAL entre 2019 et 2021.

La mise en réseau est également essentielle pour partager les bonnes pratiques, identifier les manques sur un territoire, mutualiser des activités. En moyenne 8 événements par an ont été organisés par les réseaux locaux de l'ESS et la CRESS ces dernières années. L'animation mise en place permet d'accompagner les porteurs de projets et d'identifier les besoins au plus près des territoires avec l'action des réseaux locaux. L'animation régionale par l'Union des Ecocycleries permet l'échange d'expériences entre recycleries. Quant à l'animation régionale de la CRESS, elle permet la structuration de filières plus circulaires, avec des échanges d'expérience, et du développement de partenariats hors ESS. Les actions de la Fédération des Entreprises d'insertion et de la CRESS contribuent également au développement d'actions de plaidoyer en lien avec ESS France et la Fédération Nationale des Entreprises d'Insertion.



UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Les structures de réemploi solidaire sont fortement implantées dans leur territoire. En donnant une deuxième vie aux ressources du territoire, ces structures créent des emplois locaux et contribuent à la vie de quartier. À noter que les usagers de recycleries viennent souvent passer un temps convivial à chiner au-delà du simple acte d'achat. 80 % des usagers des recycleries habitent à moins de 15 km d'où l'importance d'un fin maillage territorial.

Made in Mauges, l'événement qui conjugue mode et écologie, Saint-Quentin-en-Mauges, juin 2022



Accompagnement de porteurs de projets et structures de réemploi, par les réseaux de l'ESS

(Les Ecossolies en Loire-Atlantique, l'IRESA en Maine-et-Loire, L'APES 53 en Mayenne, le CEAS 72 dans la Sarthe, le Pôle ESS Vendée en Vendée, la CRESS à l'échelle régionale des Pays de la Loire) :

	2020	2021	2022
Accompagnement réalisé par les réseaux	32 RV AIO, 9 projets, 4 GT, 2 PTCE	53 RV AIO, 35 projets, 11 GT, 3 PTCE	23 RV AIO, 25 projets, 4 GT

*RV AIO : rendez-vous d'accueil, information, orientation. Les projets accompagnés correspondent à des porteurs de projets en émergence ou structures d'activités en consolidation.

GT : Groupes de Travail collectifs

PTCE : Pôle Territorial de Coopération Économique



Mieux comprendre les enjeux du réemploi solide en Pays de la Loire

Voici une analyse des enjeux identifiés pour réussir à pérenniser et développer le réemploi solide dans les années à venir. **Organiser le réemploi et répondre à la fois aux objectifs sociaux, économiques et environnementaux reste un défi de tous les jours.** Cela nécessite agilité, persévérance et inventivité. Quels enjeux pour permettre aux acteurs du réemploi solide de pérenniser et développer leurs activités en Pays de la Loire ?

Emplois et compétences : agir en faveur de l'insertion sociale et professionnelle et former au réemploi

Près d'une structure sur dix du réemploi solide en Pays de la Loire s'est une communauté Emmaüs, un chantier ou une entreprise d'insertion en 2019. Ces structures proposent des dispositifs d'accompagnement pour faciliter l'insertion de personnes éloignées de l'emploi. Il s'agit d'un **accompagnement humain pour redonner confiance à des personnes qui ont connu des moments difficiles dans leur vie.** Dans le cas des chantiers d'insertion et entreprises d'insertion, l'accompagnement dure 2 ans maximum. Les équipes encadrantes doivent ainsi gérer les recycleries avec en permanence l'arrivée des nouvelles personnes. En plus de la rotation des équipes, le secteur de l'insertion rencontre actuellement des difficultés de recrutement avec des métiers (de transport notamment) en forte tension. Les équipes doivent ainsi faire preuve d'ingéniosité et d'agilité pour assurer les activités de recyclerie tout en assurant la finalité sociale des établissements.

La **professionnalisation du réemploi demande également de plus en plus de spécialisation.** Pour augmenter la quantité d'objets réemployés, les savoir-faire pour réparer des vélos ou des ordinateurs ne sont pas les mêmes. Devant la popularité accrue de la seconde-main, se pose aussi la question pour des structures à vocation sociale d'améliorer l'organisation en boutique pour être plus attractif. Des formations ont ainsi été développées par les Ecossolies à Nantes : une formation de six jours d'agent valoriste ainsi qu'une formation de deux jours pour « développer l'attractivité de sa boutique de réemploi ».

Acteurs ESS et collectivités : travailler main dans la main pour le réemploi solide

Un fort soutien des collectivités est souvent indispensable pour permettre au réemploi solide de servir l'intérêt général. Les recycleries contribuent à des missions portées par les collectivités : prévention des déchets, cohésion sociale, lutte contre le chômage et la précarité. Les recycleries jouent un rôle structurant sur leur territoire d'implantation. Ainsi les collectivités peuvent soutenir le réemploi solide sous différentes formes :

- Mise à disposition de locaux
- Subventions (sans contrepartie directe ou avec des objectifs définis en amont selon les types de contractualisation)
- Appui à la communication
- Accès gratuit en déchèteries
- Financement des actions de sensibilisation

Un changement de paradigme est donc primordial pour démocratiser le réemploi solide sur les territoires, et enlever les idées reçues telles que celles consistant à dire que le coût

Dépose sélective opérée par OCEAN, chantier d'insertion basé à Saint-Herblain, en vue de réemploi des matériaux



supplémentaire pour les collectivités est trop important, alors qu'il s'agit en fait d'un transfert de charges. En effet, soutenir une recyclerie permet la baisse des coûts de gestion des déchets, la création d'emplois locaux et le développement territorial. Un dialogue fort et une relation de confiance entre la collectivité et les acteurs de l'ESS du réemploi solide sont donc nécessaires pour partager le coût des défaillances du marché économique classique (sur-production et sur-consommation, inclusion salariale).

Ainsi, le réemploi ne fonctionnera que si les collectivités apportent un soutien fort : engagement en matière de collecte et d'accès aux déchèteries, soutiens financiers au-delà du démarrage de l'activité, stabilité du soutien de la collectivité sur le long terme.

De nombreuses collectivités ont su s'investir pour déployer le réemploi solide et en faire un réel outil de développement territorial. La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis par exemple est un partenaire majeur de la recyclerie TroCantons en Loire-Atlantique. En 2016, la collectivité a investi dans la mise en service d'un outil structurant (bâtiment de 2 500 m²). TroCantons et la COMPA sont liés par un marché d'exploitation de l'écocyclerie effectif de 2018 à 2024. Ce partenariat permet une forte réduction des déchets, en proposant des solutions de réemploi à l'ensemble des habitants du territoire à dominante rurale (68 000 habitants, 4 boutiques en 2021 pour des solutions de collecte et vente à moins de 15 min de l'ensemble des habitants). Cette collaboration agit aussi en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle sur le territoire et amplifie les coopérations économiques sur le territoire. En 2021, le développement de l'activité de réemploi sur le territoire (1 200 tonnes collectées, 500 tonnes revendues en boutique, 63 emplois dont 34 permanents, 140 bénévoles) amène la collectivité en lien avec l'association à envisager l'extension du site « écocyclerie » par la rénovation d'une friche industrielle de 3 000 m² supplémentaires.

En Vendée, le Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Challans-Gois-Communauté ont une convention de délégation de service public

avec l'écocyclerie Recyc'la vie. Des valoristes en insertion sont ainsi présents en déchèterie pour sélectionner ce qui peut être réemployable. Les collectivités financent à hauteur d'un tiers les salaires des valoristes. Ce partenariat a permis de détourner 110 tonnes de biens vers le réemploi en 2021. 35 % des biens réemployés par l'écocyclerie viennent des déchèteries. Ce partenariat permet ainsi de **réduire efficacement la production de déchets sur le territoire tout en créant de l'emploi inclusif**.

Les partenariats entre collectivités et recycleries permettent parfois la présence de salarié-es de recycleries en déchèterie pour éviter de « jeter à la benne » ce qui pourrait être réemployé. Depuis la loi AGECE, les collectivités sont obligées de mettre en place un caisson réemploi en déchèterie pour celles qui ne l'auraient pas déjà fait et à laisser les structures de l'ESS y accéder dès lors que l'une d'elles en fait la demande. On observe dans certaines collectivités la volonté que les agents municipaux soient eux-mêmes en charge d'accompagner les habitants pour mettre de côté ce qui pourrait être réemployé. Si cela peut montrer une volonté de généraliser le réemploi, cela peut complexifier le travail des recycleries. Il faut en effet une certaine connaissance et expérience en boutique pour identifier ce qui est réemployable. La question de la formation des agents valoristes au réemploi est alors cruciale tout comme une définition conjointe avec la recyclerie des modalités de partenariats.

Des produits de réemploi accessibles à tous. Oui, mais à quel prix ?

Les recycleries proposent des biens de seconde-main à petits prix, souvent environ 1/3 du prix du neuf. Selon le type de recycleries et le territoire d'implantation, le modèle économique est différent. Les recycleries, supports d'activité pour l'insertion, disposent de soutiens financiers pour l'insertion. Ainsi le soutien public aux chantiers d'insertion couvre 70% de leurs charges. Les entreprises d'insertion, quant à elles, se doivent de réaliser des recettes à hauteur de 80% de leurs charges. L'apport des biens réemployables par les particuliers est soumis à une forte saisonnalité. Les dons des particuliers sont en effet souvent plus importants à chaque changement de saison et pendant les vacances scolaires – ce qui demande d'ajuster entre stockage, tri et mise en boutique au cours du temps. Le panier moyen de certaines recycleries était de 11 € en 2019. La rentabilité économique peut s'avérer être un défi permanent. La mise en place d'activités complémentaires et la diversification des financements sont des manières d'assurer l'équilibre financier : activités de sensibilisation, service de collecte de déchets conventionné avec des éco-organismes ou des collectivités, vente en ligne de biens à forte valeur économique, etc.

Quelle place pour le réemploi solidaire dans des filières en grande mutation ?

Les évolutions réglementaires : du nouveau dans le triptyque collectivités-éco-organismes-structures de l'ESS

De plus en plus de biens (jouets, matériel de jardinage, matériaux du bâtiment etc.) sont soumis à la Responsabilité Élargie du Producteur, avec entre 2020 et 2022, 6 nouvelles filières REP créées et une dizaine supplémentaires prévues d'ici 2025. Ce contexte mouvant demande aux acteurs de l'ESS du réemploi de se faire davantage connaître dans des secteurs économiques d'envergure et très concurrentiels. De nouveaux éco-organismes se créent et certains vont représenter les metteurs en marché de plusieurs filières (Valdelia et Eco-Mobilier par exemple sont des éco-organismes de la filière ameublement, et s'apprennent à représenter également des metteurs en marché de la filière bâtiment). **La gestion des déchets deviendrait alors de plus en plus la responsabilité d'éco-organismes organisés à l'échelle nationale, avec des moyens financiers importants.**

À travers la loi AGECE, des fonds réemploi sont mis en place par des éco-organismes pour soutenir les structures de l'ESS qui opèrent des activités de réemploi et de réutilisation. Dans ce contexte, les collectivités pourraient bien ainsi compter de plus en plus sur les éco-organismes pour soutenir les activités de réemploi, laissant présager une baisse du soutien des collectivités en faveur du réemploi porté par l'ESS.



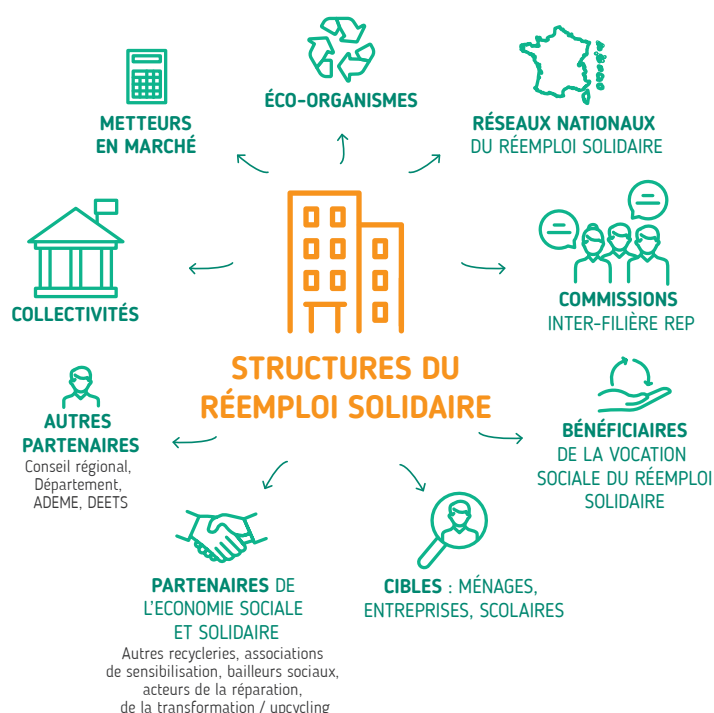
Les éco-organismes des différentes filières regroupent les metteurs en marché qui ont comme première vocation de produire des biens. À la différence du réemploi solidaire qui ne vise pas à produire plus. De manière mécanique, les éco-organismes vont soutenir davantage le recyclage au détriment du réemploi pour maintenir un niveau élevé de production. Une vigilance collective sera nécessaire dans les années à venir pour respecter la hiérarchie des modes de traitement des déchets, définie par la Directive cadre européenne des Déchets de 2008 et transcrite dans le Code de l'Environnement, et qui exige la prévention des déchets et le réemploi avant le recyclage, la valorisation énergétique ou l'enfouissement.

L'organisation des éco-organismes et la définition des objectifs de réemploi se font cependant à l'échelle nationale. Pour faire connaître les différentes réalités de terrain et la diversité des structures du réemploi au niveau national, il devient de plus en plus important de s'organiser en réseau.

En réponse à cela, des réseaux nationaux de l'ESS tels ESS France ou encore Emmaüs France sont membres de la Commission interfilières REP au sein du collège « Associations pour la protection de l'environnement, des associations de défense des consommateurs et des associations reconnues d'utilité publique dans le domaine de l'ESS ». Cette commission réunit l'ensemble de ses membres toutes les deux semaines et a pour mission d'émettre un avis sur l'ensemble des textes réglementaires relatifs aux filières REP d'une part (arrêtés portant cahiers des charges des filières, décrets d'application...) et sur les demandes d'agrément des éco-organismes d'autre part. Cette représentation contribue à promouvoir les activités des organisations de l'ESS spécialistes du réemploi et de la réutilisation et à leur obtenir des cadres d'actions privilégiés.

Au niveau local, des dynamiques collectives se développent pour apporter des solutions. Ainsi dans le contexte de création de la nouvelle filière REP dédiée aux produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment, un Pôle Territorial de Coopération Économique, impulsé par l'IRESA et porté par Matière Grise a vu le jour dans le Maine-et-Loire pour structurer le réemploi des matériaux du bâtiment au plus près du territoire. En parallèle, un collectif national animé par ESS France permet de partager les expériences entre structures spécialistes et de promouvoir le développement du réemploi des matériaux du bâtiment localement et de travailler à l'obtention de cadres d'actions privilégiés pour les structures auprès des futurs éco-organismes de cette filière créée en 2022.

Les structures du réemploi solide : au cœur d'un écosystème pluri-acteurs



Certaines filières de recyclage sont encore manquantes à l'échelle régionale. De la R&D et d'importantes évolutions sont encore nécessaires pour développer par exemple le recyclage de textiles.

Le réemploi : augmentation et diversification des offres de produits de seconde-main. Quelle place pour le réemploi solide ?

De plus en plus de grandes enseignes développent des propositions de réemploi. Ceci peut être encourageant, signe d'une demande accrue des consommateurs prêts à adapter leurs modes de consommation. **Attention cependant à distinguer ce qui permet réellement de réduire notre impact environnemental.**

La loi AGEC interdit la destruction d'inventus et encourage le don des inventus aux associations. Néanmoins plusieurs recycleries ligériennes s'interrogent sur la pertinence de proposer des inventus, produits neufs, dans leurs boutiques. Proposer des inventus suppose de mettre en boutique un même modèle (de pantalon par exemple) en plusieurs exemplaires. Cela répond-il à la demande d'utilisateurs qui viennent souvent chiner dans les boutiques de seconde-main à la recherche d'une perle rare ? De plus, les inventus peuvent présenter des défauts de production, être des produits peu demandés par les consommateurs ou sont le résultat d'une sur-production. Est-ce le rôle des recycleries de trouver une nouvelle vie à ces inventus ? Chaque structure de l'ESS, selon ses finalités, son fonctionnement et selon le contexte de chaque opération de don pourra décider de l'opportunité ou non de gérer des inventus non alimentaires.

La gestion des inventus de grandes enseignes est souvent organisée au niveau national. Cela peut interroger la cohérence avec l'ancrage local des recycleries qui s'attachent à répondre aux besoins de leur territoire. Autant de questions qui nécessitent un arbitrage de chaque structure du réemploi et éventuellement des nouvelles coopérations et initiatives collectives.

La vente entre consommateurs à travers des plateformes en ligne a également facilité le déploiement de la seconde-main avec comme conséquence de baisser la quantité et la qualité des dons aux structures du réemploi solide. En tant que consommateurs, nous pouvons préférer mettre en vente des vêtements que nous jugeons réemployables et ne donner/déposer dans les conteneurs de collecte sélective uniquement les vêtements en trop mauvais état pour être réemployés. Ainsi les plateformes de vente en ligne entre consommateurs peuvent entraîner une baisse de qualité des objets donnés aux structures du réemploi solide.

À noter également que l'éco-conception et la réduction de la production sont des éléments clés pour réellement réduire l'impact environnemental de la consommation. La durée de vie de nos objets dépend fortement de leur qualité et de la faisabilité ou non, de les réparer et les remettre au goût du jour. Avec des produits éco-conçus, le réemploi prend tout son sens, pour allonger la durée de vie des produits. Les structures du réemploi en Pays de la Loire partagent malheureusement le constat d'une dégradation de la qualité des biens collectés.

Braderies des Eco-solides, Nantes, 2018



Innover, essayer, réajuster ... expérimenter pour ouvrir la voie vers une économie plus durable

Le réemploi se réinvente : développement des recycleries spécialisées

Des boutiques solidaires spécialisées pour les vêtements (comme Ding Fring, les boutiques du Relais), les équipements électriques et électroniques (comme les boutiques d'Envie) ou encore les livres (comme L'Air Livre à Nantes) ou les vélos (Cyclamaine) existent depuis plusieurs décennies. Et le réemploi continue de se réinventer. Envie a développé une activité de réemploi de matériel médical. Envie Autonomie voit ainsi le jour à Angers en 2014 pour essaimer depuis avec l'existence de 20 boutiques en France en 2020.

Plusieurs boutiques spécialisées dans d'autres secteurs ont aussi vu le jour dans la région :

- Deux recycleries du sport, Supporterre créée en 2017 à Nantes et La Sportive Vendée créée en 2022, hébergée à la recyclerie Coeur Vendée à La Roche-sur-Yon,
- Une ressourcerie culturelle créée en 2019 à Montaigu
- Une recyclerie spécialisée mercerie Au Petit Grenier à Nantes
- Des matériauuthèques, recyclerie de matériaux avec L'Ecouvis et La Matériautheque de la Gaubretière
- Des recycleries de jouets avec Joujou hébergée par ATAO à Nantes et Re'Joués à Saint-Paul-Mont-Penit en Vendée
- Des recycleries pour le jardinage avec La Brocante Verte et Les Virevoltantes à Nantes.

Cette diversité d'offres permet notamment d'attirer de nouveaux usagers qui n'auraient pas forcément pensé au réemploi.

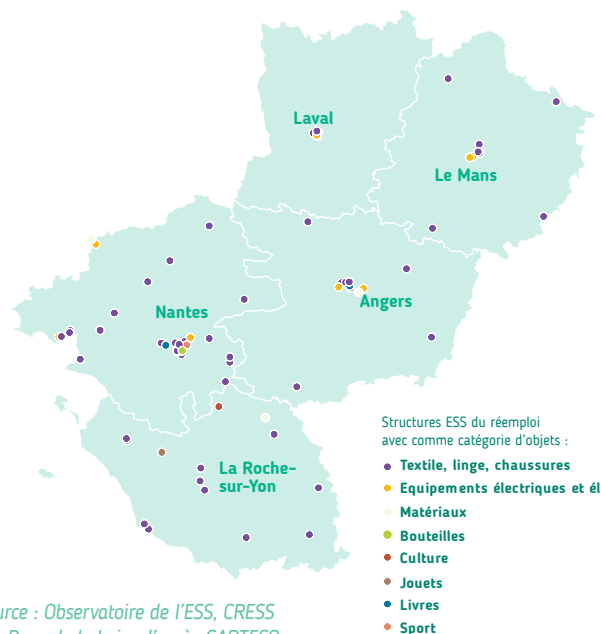
Développer les coopérations pour amplifier le réemploi solidaire

Le réemploi solidaire en Pays de la Loire s'inscrit dans un réseau dynamique de collaborations pour toujours plus de solutions locales. Les Galleries Recyclettes ont ainsi vu le jour en 2017. Animé par l'IRESA, cet événement annuel rassemble des artistes, des boutiques et des associations de sensibilisation à la seconde-main, au Do it Yourself, Zéro Déchet, upcycling et réparation. Initialement rassemblées pour co-organiser un événement qui promeut l'économie circulaire et solidaire, les parties prenantes ont développé en 2020, avec l'appui de l'IRESA, un réseau d'échanges d'expériences à travers l'organisation de rencontres professionnelles.

D'autres dynamiques collectives se sont mises en place ces dernières années dans la région comme celle du Groupe 3R à Nantes ou des Récupérateurs dans le Vignoble Nantais. Ces dynamiques collectives pourraient permettre de changer d'échelle et amplifier le réemploi. Le développement du réemploi solidaire est cependant segmenté pour le moment. L'Union des Ecocycleries au niveau régional a organisé quelques temps d'échanges en 2021 et porte aux côtés de la CRESS un diagnostic-action de la filière Textile. Ce projet permettra de faire émerger des actions collectives plus structurantes.

Des filières sont mises en place pour apporter des solutions au niveau local. Ainsi l'association Bout'à Bout' s'est associée à Envie 44 pour créer une filière de consigne pour réemploi de bouteilles et bocaux en verre en Loire-Atlantique, et à Trait d'Union pour la filière en Vendée. Autour du réemploi des matériaux, une expérimentation est en cours en Mayenne, portée par le Conseil Départemental et l'APESS 53. Une coopération entre les déchèteries, Alternatri 53, Envie Maine, Emmaüs et Maine Ateliers, vise à collecter les matériaux en Mayenne, à les trier et réemployer à travers la mise en vente dans le magasin d'Emmaüs et la boutique de Maine Ateliers.

Les structures ESS du réemploi spécialisées sur un seul type d'objets en Pays de la Loire



Source : Observatoire de l'ESS, CRESS des Pays de la Loire d'après CARTECO, septembre 2022

Se détacher de biens matériels pour plutôt répondre à nos besoins avec des services

Soucieux de l'impact environnemental et à la recherche des meilleures solutions, plusieurs acteurs de l'ESS ont développé ces dernières années de nouveaux services pour une économie plus circulaire. Il s'agit de passer du réemploi d'objets à l'utilisation de services pour optimiser encore plus notre utilisation des ressources et aller vers une consommation responsable. Ainsi Trivalis, en partenariat avec les recycleries vendéennes, a développé un système de location de vaisselle. La Ressourcerie culturelle développe de plus en plus la location de matériels pour les événements culturels. L'ESS contribue ainsi au développement de l'économie de la fonctionnalité.

Plus globalement, les acteurs de l'ESS ont également fait la preuve des bienfaits du réemploi allié à l'usage plutôt qu'à la propriété d'un bien. Bout'à Bout' par exemple a su convaincre sur la pertinence des emballages réutilisables. L'Atelier Brières & Gesnois dans la Sarthe, l'Atelier des Langes dans le Vignoble Nantais ont développé le réemploi des couches lavables.

Mise en place de couches lavables par les Ateliers Brières et Gesnois, Atelier Chantier d'Insertion



Le contexte mouvant actuel ouvre plusieurs perspectives pour le réemploi solidaire :

VENTE EN LIGNE : ENTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET NOUVEAU SERVICE AUX USAGERS ?

Certaines recycleries ont développé des activités de vente en ligne. Trois modèles principaux de vente en ligne sont mis en place en Pays de la Loire :

→ **Label Emmaüs - Coopérative nationale** émanant d'Emmaüs, cette organisation permet un accompagnement pour la création d'emplois en insertion à travers les activités de mise en ligne des produits. En 2022, 7 structures de l'ESS des Pays de la Loire vendent en ligne sur Label Emmaüs.

→ **Rebelote** - une vingtaine de recycleries ont un partenariat avec cette plateforme, 5 d'entre elles en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire sont particulièrement actives sur ce site.

→ **Le Bon Coin** - comme outil de vente de certains produits à haute valeur économique.

Des places de marché territoriales ont aussi été utilisées ces dernières années, comme par exemple mavillemonshopping.fr en Loire-Atlantique. L'obligation de fermeture pendant la crise COVID a encouragé plusieurs structures à créer une activité de vente en ligne. Les activités de vente en ligne restent encore limitées en Pays de la Loire. La vente en ligne est a minima appréciée comme vitrine, outil de mise en visibilité des boutiques physiques et pourrait se développer dans les années à venir, notamment dans le contexte de fort développement de la consommation en ligne.

LE RÉEMPLOI POUR LES PROFESSIONNELS

Que ce soit pour s'inscrire dans une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises ou de réduction de coûts, les entreprises de l'économie classique sont encouragées à orienter leur matériel réemployable vers les structures de réemploi et peuvent être demandeuses de plus de biens réemployés. Quelques structures ligériennes proposent par exemple des activités de réemploi de mobilier professionnel. Ces nouveaux circuits seront probablement augmentés dans les prochaines années.

GESTION DES INVENDUS

La loi Agec interdit la destruction des produits invendus non alimentaires. Cette évolution pose la question des circuits de distribution/transformation de ces produits invendus. Les structures de l'ESS pourraient être un maillon local pour rendre accessible ces biens au plus grand nombre. Des questions comme la vente de biens neufs invendus qui ne relèvent pas du réemploi, la défiscalisation de la part des entreprises ayant des invendus ou la possibilité de répartir des stocks en trop grande quantité pour des petites structures se posent pour l'avenir.



Ecyclerie des Mauges

LE RÉEMPLOI POUR LES COLLECTIVITÉS

La loi Agec impose un taux d'achat de biens réemployés dans la commande publique. Les structures de l'ESS pourraient ainsi apporter des solutions aux collectivités. Plusieurs collectivités en Pays de la Loire redéfinissent leur stratégie d'Achats Socialement et Ecologiquement Responsables. Un événement a par exemple été organisé par la Fédération des Entreprises d'Insertion, en partenariat avec Nantes Métropole, en juin 2022 pour permettre aux collectivités et entreprises classiques de Nantes Métropole d'identifier des entreprises de l'insertion, partenaires potentiels de la commande publique. Des réponses collectives du réemploi solidaire pourraient être multipliées dans les années à venir.

PAR DÉPARTEMENT

- **Les Ecosolies** : Le réseau des Ecosolies regroupe plus de 600 membres qui coopèrent pour développer et promouvoir l'ESS en Loire-Atlantique et notamment au sein de la filière « réemploi et ressources », identifiée comme secteur d'activité prioritaire. Parmi les actions menées : l'accompagnement au lancement de nouveaux projets (recycleries spécialisées, service de collecte et compostage local, filières de consignes...), un parcours unique en Pays de la Loire pour former au métier d'agent valoriste, le Festival DeuxMains (ex-Braderie des Ecosolies) réunissant 75 structures et plus de 5000 visiteurs autour du réemploi solidaire et de la réduction des déchets, la publication chaque année des « Pages vertes » recensant plus de 100 points de vente de seconde main et lieux ressources pour la réduction des déchets en Loire-Atlantique.

- **L'IRESA** : réseau de l'ESS en Maine-et-Loire vise à promouvoir et développer l'ESS et l'économie circulaire et solidaire. L'IRESA mène plusieurs actions autour du réemploi : - accompagnement de projets, - organisation d'un grand événement annuel (Galeries Recyclettes), - animation de la dynamique de coopération inter-acteurs pour la création d'une filière départementale (PTCE BTP), - groupes de travail (numérique solidaire)...

- **L'APES 53** : réseau de l'ESS en Mayenne, est aujourd'hui positionnée comme partenaire privilégié des acteurs ESS et des EPCI en Mayenne et accompagne ou anime de multiples initiatives : projet de ressourcerie de matériaux, tiers-lieu orienté réemploi, ressourceries généralistes ou spécialisées. Elle organise également des rencontres sous format Visites de structures, Petit-déjeuners thématiques, Mois de l'ESS...

- **Le CEAS 72** : la ressource méthodologique en Sarthe pour l'accompagnement des projets à impact à tous les stades de leur développement (de l'idée au projet, de leur lancement à leur consolidation). Il cherche à générer des coopérations stratégiques et de projets en réponse à des besoins sociétaux et territoriaux. Plus d'un tiers des projets en phase d'émergence accompagnés dans le cadre des dispositifs de PréIncub' ou d'Incub' relèvent de l'économie circulaire. L'action du CEAS72 a permis le lancement de la recyclerie La Ressource à Sillé Le Guillaume mais également de projets de troc solidaire. L'animation du Dispositif Local d'Accompagnement complète cette offre en proposant un accompagnement aux structures de l'ESS existantes.

- **Le Pôle ESS Vendée** : réseau départemental de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire. L'association articule son action autour de trois grandes missions :

- Appuyer et outiller les acteurs et les projets : Porteur-se-s de projets, tiers-lieux, Pôles Territoriaux de Coopération Économique, etc...
- Sensibiliser et communiquer au grand public sur les ressources existantes autour de l'économie circulaire
- Mettre en réseau via différents événements : Forum annuel de l'ESS, ESSPRESSOS, petits déjeuners thématiques, etc...

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

- **L'Union des Ecocycleries** : association regroupant des écocycleries, (recycleries, ressourceries et comités d'amis Emmaüs) des Pays de la Loire. Elle vise à promouvoir le réemploi solidaire comme outil de développement local, participant à la préservation de l'environnement, au développement du lien social et du tissu économique local. L'Union fédère les initiatives de l'ESS oeuvrant dans la gestion des déchets et favorise l'échange d'expériences et les mutualisations entre pairs.

- **La fédération des entreprises d'insertion Pays de la Loire et le réseau CHANTIER école Pays de la Loire** accompagnent leur adhérents respectifs, entreprises d'insertion et chantier d'insertion, dans leur mission d'inclusion des personnes éloignées de l'emploi, dans le développement des compétence, ainsi que dans les spécificités de leur modèle économique.

- **COORACE** fédère les entreprises d'utilité sociale territoriale. La délégation régionale conseille, met en réseau, accompagne les porteurs de projet de réemploi portés par des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique) ou EBE (Entreprises à But d'Emploi - TZCLD) dans une dynamique de coopération territoriale

- **La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire** assure, à l'échelle régionale, la représentation, la promotion, le développement et l'observation de l'Economie Sociale et Solidaire. Dans le champ de l'économie circulaire, la CRESS accompagne la structuration du réemploi solidaire à l'échelle régionale, avec notamment l'animation et l'appui au développement des activités des acteurs de l'ESS dans des logiques de filières circulaires régionales.

RESSOURCES

- **Livret Carteco**, ESS France, octobre 2022.
- **Les attentes et propositions des acteurs de l'ESS spécialistes du réemploi des matériaux du bâtiment**, ESS France, février 2022.
- **Rencontre régionale sur le réemploi & la réutilisation solidaires des matériaux en Pays de la Loire**, CRESS Pays de la Loire, novembre 2021
- **Le réemploi solidaire du textile en Pays de la Loire**, CRESS des Pays de la Loire, juin 2021
- **agirpoulatransition.ademe.fr** site de l'ADEME





florence.krowicki@cress-pdl.org
karine.fenies@cress-pdl.org



www.cress-pdl.org



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire